



# CONCOURS REGIONAL Du SAUCISSON A L'AIL FUME MILLESIME 2019

Organisé par la Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs & Traiteurs  
De Loire Atlantique

## Article 1

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique organise le **MERCREDI 22 MAI 2019** le 3ème concours Régional du SAUCISSON A L'AIL FUME.

## Article 2

Ce concours sera ouvert aux Artisans Charcutiers Traiteurs des Pays de Loire adhérents à la CNCT et inscrits au Registre des Métiers.

## Article 3

Les participants devront certifier sur l'honneur que le produit présenté est bien de leur fabrication.

## Article 4

Les candidats devront adresser leur inscription à la  
F.A.C.T 44 - 10 rue de la Jalousie - 44980 SAINTE LUCE SUR LOIRE –  
Tél : 02.51.85.08.66 pour le **MERCREDI 15 MAI 2019**, au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

## Article 5

Les droits d'inscription sont fixés à **38 €**, somme que les candidats devront obligatoirement joindre, par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de la FACT 44 à leur bulletin d'engagement. L'inscription ne pourra être enregistrée à défaut de paiement.

Les droits versés resteront acquis dans tous les cas à la FACT 44.

## Article 6

La Fédération des Artisans Charcutiers Traiteurs de Loire Atlantique ne saurait être tenue pour responsable des empêchements au déroulement du concours résultant d'un cas fortuit ou de force majeure.

## Article 7

Les candidats devront faire parvenir ou déposer leurs produits, aux adresses suivantes :

- **FACT 44 – 10 Rue de la Jalousie – 44980 STE LUCE SUR LOIRE – Tél : 0251850866**
- **Charcutier-Traiteur Jean-Michel PATRON - 8 rue de la Ville en Pierre - 44000 NANTES – Tél 0672491845**

### Critères de sélection du meilleur saucisson à l'ail :

**Hachage homogène**

**Couleur : rose clair (teneur en colorant absente ou limitée)**

**Texture : ferme une fois cuit**

**Assaisonnement : harmonieux**

**Cartilage : doit être absent**

**Diamètre : 50 à 60 mm**

▪ **300 Gr de SAUCISSON A L'AIL FUME**

A la réception, il sera entreposé dans les meilleures conditions.

Le produit devra être emballé de telle sorte qu'il ne puisse s'altérer durant l'acheminement.

**Article 8**

La date limite de réception du SAUCISSON A L'AIL FUME est fixée au **MERCREDI 22 MAI 2019 à 12 H.**

**Article 9**

Les candidats devront joindre à leur envoi sous enveloppe : Nom / Prénom (en lettre d'imprimerie) - adresse et numéro de téléphone. Le tout sous pli cacheté, sans aucun signe extérieur.

**Article 10**

Un jury sera constitué des professionnels des métiers de bouche et des consommateurs.

**Article 11**

Le jury se réunira le **MERCREDI 22 MAI 2019**, ses décisions sont sans appel. Le fait de l'engagement d'un candidat au concours l'oblige à respecter ce règlement.

**Article 12**

La presse régionale se fera l'écho de cette manifestation. Les lauréats autorisent les organisateurs à divulguer le palmarès.

**Article 13**

Les cinq premiers lauréats seront prévenus par MAIL, et s'engagent à commercialiser ce produit primé durant l'année.

**Article 14**

La remise des prix aura lieu **le LUNDI 17 JUIN 2019 - 15H - Salle CGAD – STE LUCE SUR LOIRE**  
Les lauréats se verront alors attribuer diplômes et récompenses sur le podium central de la manifestation.

**Article 15**

**Chaque professionnel lauréat devra impérativement se présenter en veste de travail.**

P-J- : Bulletin d'inscription